الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 25/05/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'offre d'actions « VINCI », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 25 mai 2021 le prospectus définitif relatif à une offre d'actions « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou la cession d'un maximum de 9 202 788 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Freyssima Maroc, Cegelec Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, SOLSIF Maroc, Exprom Facilities, VIGIPROM, Absolution Services, Sixense Maroc et les succursales Sixense Soldata et Terre Armée Maroc.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 26 mai au 4 juin 2021.

Le prix de souscription s'établit à 91,72 euros soit 985,01 dirhams.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2021 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 17 décembre 2020 ;
- Le document d'enregistrement universel 2020 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 26 février 2021 sous le numéro D.21.0079.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « Vinci ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/011/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma